

Piégeage et commerce des fourrures au Bas-Saint-Laurent (1850 à 1950): une activité économique marginale?

*Myriam Bourgeois*¹

J'ai grandi entourée de chevaux, de chiens, de chats, de moutons, de chèvres, de dindons et d'hirondelles des granges. Mon père, trappeur, chasseur et pêcheur, animait mon enfance de contacts avec des peaux et des carcasses animales. Ces présences faisaient partie de mon quotidien et étaient une opportunité de m'approcher d'un univers sauvage et fascinant.

Gabrielle Gendron, artiste en arts visuels
originaire de Dégelis au Témiscouata

C'est de l'ordre du lieu commun : le commerce des fourrures a constitué un épisode fondateur de l'histoire nord-américaine. Il s'est tissé à même les lieux, les parcours et les cultures autochtones, lesquels ont ensuite évolué en fonction d'un commerce euro-américain pendant plus de deux siècles. Au-delà du 19^e siècle, et même bien avant, la fourrure semble se marginaliser, éclipsée dans nos livres d'histoire par la colonisation agricole, l'essor du secteur forestier et les révolutions industrielles et sociales d'après-guerre.

Du coup, une anecdote rapportée par un aîné de Saint-Donat-de-Rimouski au sujet d'un trappeur du village qu'il a connu dans son enfance a piqué notre intérêt. Notre homme n'aimait pas trop l'agriculture. Dans les années 1940, généralement en novembre, il attelait les chiens et quittait village, femme et enfants pour aller trapper tout l'hiver. Notre aîné raconte qu'il s'enfonçait dans le « Keswick », un territoire qu'il situe au sud de Mont-Joli et qui s'étendrait jusqu'au Nouveau-Brunswick et au Maine². Le trappeur achetait de vieux chevaux à « 5 piasses » pour nourrir ses

chiens de traîneau et chargeait son matériel de piégeage. On ne le revoyait qu'en mars, chargé des pelletteries qu'il allait vendre en train à Montréal. À son retour, peut-être ragaillardé par le fruit de ses ventes, il faisait tourner les têtes à bord d'un nouveau *sidecar* et aurait même poussé le faste jusqu'à construire une grande roue dans sa cour.

Outre l'exubérance manifeste du personnage, ce témoignage rappelle les coutumes millénaires d'ancêtres autochtones semi-nomades, leurs incursions hivernales à l'intérieur des terres, de même que les périple de traite de l'ère coloniale, entre le Bas-Saint-Laurent et le Nouveau-Brunswick, et même au-delà, en pays traditionnellement wolastoqiyik.

Pour les années quarante, un tel parcours peut paraître atypique. En fait, si le piégeage plonge ses racines dans une culture millénaire privilégiant la subsistance, pour les colons des hauts pays, il constitue une pratique suffisamment lucrative pour qu'ils y consacrent une partie de l'hiver dans des conditions rustiques et rudimentaires. Entre 1850 et 1950,



Figure 1. Monsieur Edgar Sirois et son épouse Valéda Miousse dans les hauts-pays derrière Matane, ca 1950.

Guétan Bernier, collection privée.

des colons des hautes terres peuvent encore tirer de bons revenus du piégeage et le conjuguer commodément à une variété d'occupations telles la chasse, la pêche et l'agriculture de subsistance, la foresterie ou le commerce.

S'il n'existe à peu près aucun écrit consacré à cette facette relativement récente de l'histoire bas-laurentienne, on peut en deviner les contours en combinant différentes sources primaires comme des journaux, écrits et témoignages de l'époque; des données économiques; ainsi que des sources secondaires constituées de monographies régionales et de quelques synthèses et articles scientifiques concernant d'autres espaces ou d'autres époques.

En partant de quelques-unes de ces sources, nous tenterons ici de reconstruire le récit de cette histoire récente. Mais d'abord, nous verrons que certains *a priori* propres à l'historiographie canadienne ont contribué à soustraire cette réalité de l'imaginaire collectif des Bas-Laurentiens et peut-être à éluder le sujet comme objet d'intérêt pour la recherche régionale.

Évidemment, il est impossible de dissocier l'histoire des fourrures de celle des Autochtones. Vu la complexité des parcours vécus par les différentes communautés, lesquelles demeurent d'ailleurs relativement méconnues, nous ne pouvons quelquefois que regrouper ces acteurs sous le terme générique d'« Autochtone ». Il s'agit sans aucun doute le plus souvent de Wolastoqiyik (souvent nommés Malécites) et de Mi'gmaq, mais on note aussi la présence passagère d'Abénakis, de Hurons-Wendats, d'Innus ou d'autres nations auxquelles nous aurions aimé référer de manière plus précise³. Malheureusement, ce niveau de détail n'est souvent pas accessible.

Bien que les dynamiques dont nous traitons soient susceptibles de prévaloir sur un territoire plus vaste géographiquement, nous nous limiterons à une partie du Bas-Saint-Laurent. Les sources consultées nous permettent de considérer le territoire approximatif qui se situe entre les rivières du Loup et Mitis en bordure du fleuve Saint-Laurent, et qui s'enfonce dans les terres au sud, vers le Témiscouata et la Matapédia. Ce territoire est représenté sur la portion de carte qui apparaît à la figure 2. Il est resté relativement sauvage et libre d'accès jusqu'à la fin du 19^e siècle. Au 18^e siècle, lorsque la carte a été produite, le territoire était traversé par des passages stratégiques entre le Saint-Laurent d'une part, et l'Acadie et les colonies anglaises de la côte atlantique d'autre part. Ces passages étaient forcément empruntés pour le transport des peaux et des marchandises de traite; tout comme ils l'étaient au 17^e siècle, alors que la traite du Sieur de La Chesnaye à Rivière-du-Loup et au *Bicq* rivalisait avec celle de Tadoussac.

1. Les fourrures au 19^e siècle : une industrie déclinante ?

L'historiographie confirme la place prépondérante qu'occupait la fourrure dans l'économie du Bas-Saint-Laurent à l'époque de la Nouvelle-France. Dans leur imposante synthèse de l'histoire régionale, les

L'Estuaire

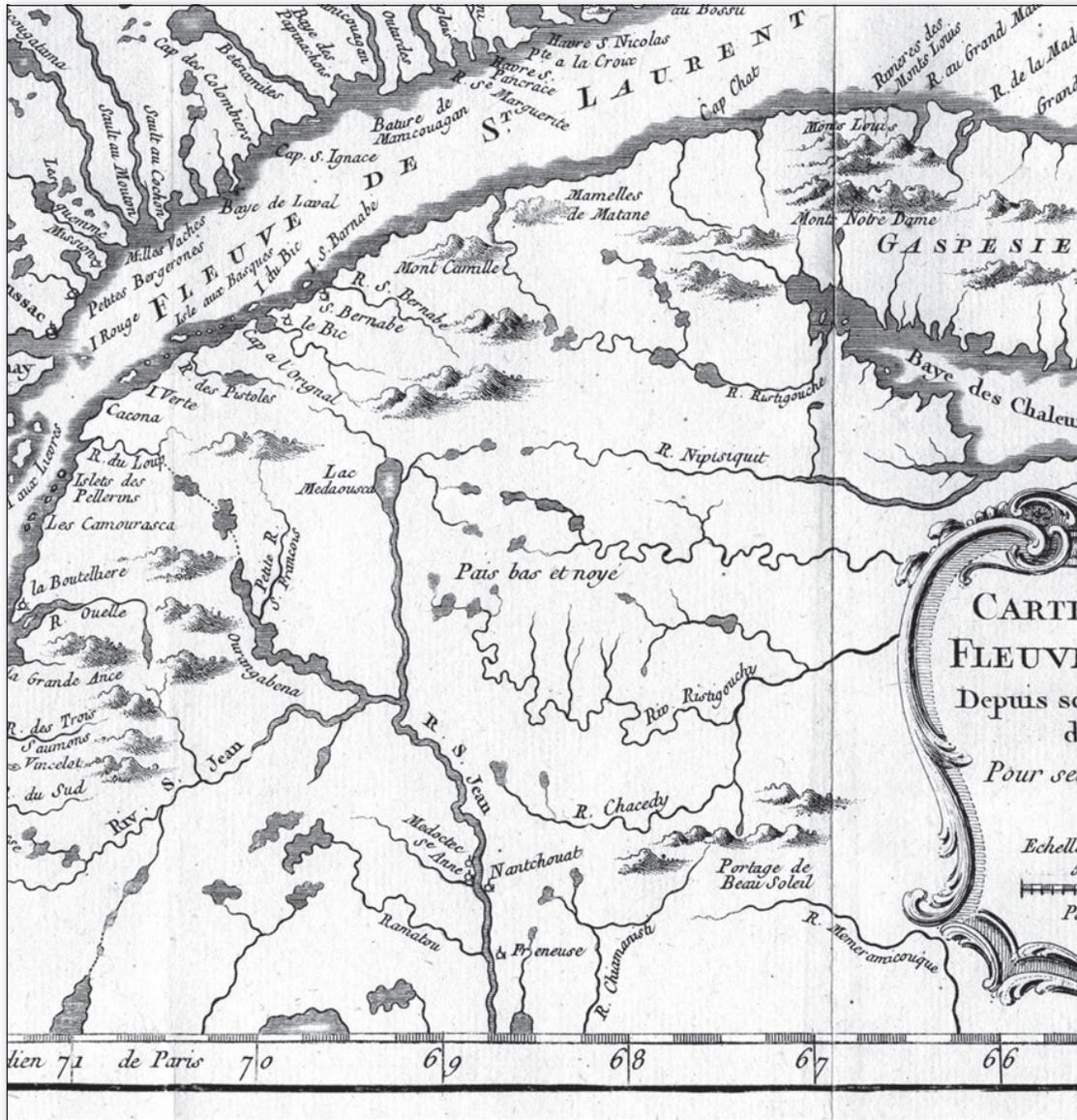


Figure 2. Le «Pais bas et noyé» situé au sud de Rimouski, à la tête des bassins versants du lac Témiscaoua (Medaousca) et de la rivière Saint-Jean, d'une part, et des rivières Nipissiquit et Miramichi (Ristigouchy) de l'autre.

Extrait de Jean-Nicolas Bellin, *Cartte du Cours du Fleuve de St. Laurent*, Paris, [s.n.], 1757. Secteur des Archives privées de la Ville de Lévis.

historiens Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur constatent que «le Bas-Saint-Laurent est [...] pour longtemps un «comptoir» dont l'attrait repose sur la rentabilité des pelleteries et des pêcheries». Ils reconnaissent aussi le rôle prééminent des Autochtones dans le commerce de la fourrure. Les Mi'gmaqs, les

Wolastoqiyik et les Innus, rapportent les deux chercheurs, troquaient leurs peaux sur les deux rives du Saint-Laurent, avec des commis à la solde des seigneurs ou des grandes compagnies, mais aussi avec des corsaires, des négociants illégaux ou simplement avec les habitants, souvent au nez et à la barbe de

détenteurs de droits exclusifs⁴. Le marché semblait déjà concurrentiel.

Rapidement, toutefois, Fortin et Lechasseur perdent la trace du commerce des fourrures et de ceux qui l'ont mené sur le terrain. Les auteurs concluent abruptement ce chapitre de l'histoire économique bas-laurentienne en estimant que le commerce de la fourrure « connaît probablement » au 17^e siècle « ses plus belles heures », ajoutant au passage que « cet épisode de l'histoire régionale demeure toutefois fort mal connu⁵ ». L'auteur Ghislain Michaud, quant à lui, indique qu'après la Conquête, les Autochtones de la rive sud auraient vécu « un véritable choc, à la fois social et commercial ». Ils se sont vus exclus du territoire et des postes de traite de la côte nord du Saint-Laurent, postes dont l'accès était réservé aux Innus. Ainsi, selon Michaud, au 19^e siècle, la traite sur la rive sud serait devenue marginale⁶. Enfin, une étude patrimoniale de la firme Ruralys suggère qu'avant même l'essor du secteur forestier, les pêcheries sur le littoral bas-laurentien se seraient substituées au marché déclinant des fourrures⁷.

Force est de constater que le commerce des fourrures sur la rive sud du Saint-Laurent tend à passer sous le radar, occulté notamment par une histoire centriste du commerce canadien des fourrures aux 18^e et 19^e siècles. Celle-ci a généralement été écrite à partir des journaux des postes de traite, surtout ceux des empires monopolistiques que représentent la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) ou la Compagnie du Nord-Ouest (CNO). Ainsi, les projecteurs se sont braqués vers les activités conflictuelles des deux compagnies au centre du Canada, sur le chemin de la conquête de l'ouest. À l'est, ni l'une ni l'autre de ces deux compagnies n'ont établi de poste sur la rive sud du Saint-Laurent ; elles se sont limitées aux postes du Domaine du roi (King's Posts) établis sur la côte nord jusqu'en 1858.

Faute de données probantes, l'historiographie régionale perd rapidement la trace, dès la fin du Régime français, du commerce bas-laurentien des fourrures. Il faut donc se rabattre sur la représentation qui s'en dégage dans l'historiographie canadienne. À cet égard, l'œuvre de l'historien et économiste Harold Innis est certainement la plus marquante. Dans son ouvrage *The Fur Trade in Canada* publié en 1930 et réédité à six reprises jusqu'en 1999,

Innis expose sa théorie des principales ressources, ou « *staples* ». Selon cette théorie, le développement économique du Canada a été lourdement conditionné par ces « principales ressources », d'abord la morue, puis successivement, la fourrure, le bois et finalement les ressources minières et les produits agricoles. D'un point de vue macroéconomique, Innis explique que le commerce déclinant des fourrures a été supplanté au début du 19^e siècle par celui du bois. Ce déclin aurait été précipité par l'« épuisement du castor » dans les territoires les plus accessibles et par la compétition qui s'ensuivit⁸. Cette compétition a mené la CBH et la CNO à fusionner en 1821, après deux décennies de rivalités particulièrement violentes⁹. Au Québec, cette rivalité s'est manifestée notamment dans les postes du Domaine du roi (King's Posts), établis sur la côte nord du Saint-Laurent, entre Sept-Îles et La Malbaie. Propriétés de la CNO à partir de 1788, ces postes ont fait l'objet d'une vive concurrence de la part de la CBH, qui possédait des postes de traite plus au nord et à l'ouest. Après la fusion, la CBH ne prit toutefois pas possession des *King's Posts*, qu'elle jugeait peu rentables. Ce n'est qu'après une autre décennie de concurrence avec la *King's Post Company* que la CBH décida finalement de mettre la main sur ces postes, dont elle ne conserva le monopole que jusqu'en 1859¹⁰. Après cette date, seul le poste de Betsiamites reste actif face à la côte bas-laurentienne. Innis fait alors état d'une recrudescence de la concurrence et de l'augmentation du prix des peaux dans un marché ouvert¹¹.

L'ouvrage d'Innis a marqué l'historiographie canadienne et continue aujourd'hui d'exercer une influence considérable¹². D'autres chercheurs ont repris ses arguments. Arthur J. Ray notamment, évoque une trop forte concurrence créée par la fin des grands monopoles de la CBH et de la CNO¹³. Gary Sprakman va dans le même sens et ajoute que la CBH se distancie de la fourrure en prenant un virage vers le commerce de détail et l'immobilier en plein essor¹⁴. Enfin, on évoque l'argument du déclin des ressources fauniques – qui colle mal à la réalité bas-laurentienne, comme on le verra plus loin.

Même si Innis considère qu'il s'agit d'un déclin relatif face au bois qui devient dominant, cette conception d'un déclin du commerce des fourrures avant 1860 est généralisée. D'ailleurs, l'*Encyclopédie canadienne* compte parmi les sources qui relaient

cette représentation : selon l'article consacré à la traite des fourrures, ce serait vers 1860 qu'on aurait assisté au « début de la fin de l'histoire de la traite des fourrures¹⁵ ». Il se trouve aussi des ouvrages de vulgarisation qui précipitent le déclin généralisé de la ressource faunique et de son commerce, par exemple en indiquant qu'« au début des années 1820, la chasse [le piégeage] avait sérieusement réduit le nombre de castors et de beaucoup d'autres animaux à fourrure » et que « moins de quarante ans plus tard, le commerce des peaux de castor était presque terminé¹⁶. Entretien par les profanes tout autant que par les experts¹⁷, cette représentation d'un déclin rapide du commerce de la fourrure continue aujourd'hui de se nourrir d'elle-même.

De son côté, l'anthropologue Claude Gélinas postule

[qu'avec] le déclin du commerce des fourrures à compter du 18^e siècle [!], l'historiographie nationale a surtout retenu la manière dont les Canadiens ont tracé leur propre chemin en développant une économie moderne et prospère – d'abord agricole et forestière, et ensuite industrielle –, tout en laissant entendre, implicitement, que les autochtones [*sic*] avaient quant à eux pris le chemin des réserves [...]¹⁸.

C'est en fonction de ce paradigme du déclin, tout en laissant entendre que les Autochtones se désintéressent du piégeage¹⁹ et prennent le chemin des réserves, que l'historiographie conclut à l'écrasement du commerce des fourrures au 19^e siècle. Cette image s'applique-t-elle au Bas-Saint-Laurent ? On imagine difficilement ce repli des Autochtones dans les réserves dans le contexte bas-laurentien, étant donné que les terres de la réserve de Viger ont été rétrocédées à la Couronne en 1869, que celles de la réserve de Withworth concédées en 1879 ne sont pas vraiment cultivables et, finalement, que la réserve de Cacouna créée en 1891 n'a d'espace que pour loger une ou deux familles. À l'encontre des lectures du territoire sous l'angle de la colonisation²⁰ ou de l'exploitation des ressources forestières et minières²¹, lectures qui ont contribué à expulser les Autochtones et les trappeurs de l'imaginaire collectif, on peut penser que la situation particulière du Bas-Saint-Laurent a plutôt contribué au métissage des cultures ainsi qu'à répandre dans la population

des pratiques comme le piégeage, particulièrement dans les hauts-pays.

2. Qui sont ces « types étranges », familiers des animaux qu'ils « chassent à outrance » ?

Loin de démentir la représentation qui prévaut à l'échelle canadienne, les monographies régionales sont silencieuses en ce qui concerne le piégeage au 19^e siècle²². Elles semblent considérer que le piégeage est une activité déjà passiste, disparue en même temps que se sont pour ainsi dire « rangés » les Autochtones de la région. Parlant d'une économie agroforestière qui aurait succédé au début du 19^e siècle à une économie essentiellement agricole, elles évoquent une époque lointaine où « les Autochtones allaient en traite à la Rivière-du-Loup²³ ». Elles mentionnent que les « ... Amérindiens, jadis partenaires de traite » passent brièvement à Rimouski « pour demander qu'un prêtre les marie²⁴ ». Passant sous silence le commerce des fourrures, elles soulignent que les Wolastoqiyik et les Mi'gmaqs sont « inexorablement sédentarisés sur des réserves²⁵ ». Finalement, reprenant le refrain de la « pénurie d'animaux sauvages », elles estiment que l'intérêt des Wolastoqiyik pour la chasse et la pêche diminue, que ces derniers se tournent vers l'artisanat, la drave ou la coupe de bois, ou qu'ils deviennent guides de chasse²⁶. Les territoires de chasse et de piégeage ne sont plus exclusifs aux Autochtones, c'est le moins qu'on puisse dire. Des Wolastoqiyik vivent une grande pauvreté comme observé à Cacouna²⁷, d'autres sont de riches pourvoyeurs du Nouveau-Brunswick²⁸ ou encore pratiquent effectivement des activités saisonnières comme le guidage ou l'artisanat. Comme nous le verrons plus loin, la chasse, la pêche ou le piégeage sont aussi restés dans la panoplie des activités menées par les Autochtones et les non-Autochtones depuis le début du 19^e siècle.

L'historiographie du régime seigneurial bas-laurentien au 19^e siècle n'apporte rien de plus au sujet de la fourrure²⁹. Aucune mention de celle-ci, même lorsque l'on rend compte de la gestion et du développement de la seigneurie de Mitis en 1823³⁰, bien que les Autochtones fréquentaient le secteur³¹. Rien non plus lorsque l'on dépeint les seigneuries de Rivière-du-Loup et de Madawaska, malgré le fait que leur seigneur, Alexander Fraser, avait été commis et actionnaire de la Compagnie du Nord-Ouest³² et qu'il a continué un certain temps, tout comme son fils, à

faire des affaires dans le pays d'en haut³³. Effleurant la question des fourrures à travers l'histoire des Wolastoqiyik Wahsipekuk (Malécites de Viger), Ghislain Michaud estime que ces derniers fournissaient toujours Alexander Fraser sur les rives du lac Témiscouata vers 1825³⁴. À cette époque, il y a aussi lieu de croire que les petits trafiquants de fourrures opéraient entre la côte nord et la rive sud du Saint-Laurent. Dans son ouvrage *Forestiers et voyageurs*, publié en 1863, l'auteur et romancier Joseph-Charles Taché met en scène ces *pedlers* venus du sud pour acheter au nord et qui, vers 1820-1830, défiaient le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur les Postes du roi :

- Nos échanges avec les Montagnais allaient à merveille pour les deux parties, attendu que nous donnions aux sauvages des prix beaucoup plus élevés que ceux que donnait alors la compagnie, lorsque deux jeunes sauvages, placés en sentinelle dans un canot, vinrent nous avertir qu'on apercevait une chaloupe de garde-côtes, venant de notre côté. [...]
- Qu'avez-vous dans votre chaloupe?
- Ce qu'on a dans la chaloupe dit Lévêque en sautant sur un des bancs son fusil à la main, c'est de l'huile de loup-marin, des peaux de castor et de marte, et tout ça, ça s'appelle touches-y pas³⁵!

Certes, les pêcheries, le bois et l'agriculture ont occupé de plus en plus de place dans l'économie. Mais, encore à la fin du 19^e siècle, sur la rive sud, on peut pressentir, à travers un témoignage de l'époque, la présence de colons susceptibles d'inclure le piégeage à leurs activités. Au lendemain de son exploration du territoire vers 1899, l'écrivain Arthur Buies a croisé des *loghouses* cadennassées derrière Saint-Marcellin, des « déserts³⁶ » dans la Matapédia et « bon nombre de colonies nouvelles, [où] on trouve ainsi de ces types étranges, [...] qui ont trouvé le moyen de vivre, de se suffire à eux-mêmes et à leur petite famille, dans un isolement complet », familiers des animaux qu'ils « chassent à outrance³⁷ ». Connaissant mal la situation de ces colons, plusieurs auteurs estiment qu'ils « sont sans doute des forestiers résidant sur le terroir³⁸ ». Poussant plus loin l'interprétation, Buies considère pour sa part que « le marchand de bois fait vivre un homme que la misère et le découragement chasseraient bientôt du sol qu'il a si péniblement fécondé³⁹ ».

De son côté, Louise Roy, au cours de ses recherches en développement régional, observe qu'il est difficile d'établir les raisons qui motivent les colons à investir un hinterland hostile et difficile d'accès⁴⁰. Elle estime que ces colons, qui dépendent des activités forestières, cultivent la terre pour assurer leur subsistance complète. À cette catégorie de colons qu'elle décrit comme plutôt nomades, « dont on connaît mal le métier ou l'origine » et qui se trouvent dans les hauteurs de la Matapédia, elle associe des « origines de coureurs de bois ». Ainsi, Roy ne voit que le forestier et l'agriculteur dans ces colons pluriactifs, méconnus dans l'historiographie. Elle campe à son tour le trappeur dans un rôle archaïque. La tradition orale dépeint, quant à elle, un peu mieux les colons des hauts-pays, apportant l'amorce d'une réponse aux interrogations de Buies ou de Roy, tel que le rapporte un informateur cité dans une étude anthropologique d'Emmanuel Michaux :

Mon arrière-grand-père était blanc, mais il a adopté le mode de vie des Malécites avec sa femme [malécite]. Ils sont restés au lac de l'Est [...] pour faire du trappage, puis récolter des herbes, du frêne [...] pour faire des raquettes, puis faire des tambours, et puis toute sorte de produits autochtones. Des paniers... Ils s'y établirent en 1880. Ils se procuraient l'essentiel. [...] Quelques années plus tard, il est arrivé d'autres cousins-cousines qui sont venus rester là avec eux autres. Ça a formé un village⁴¹.

Cet informateur témoigne non seulement du métissage, mais aussi de la résilience et de l'autonomie des colons qui ont investi le haut-pays bas-laurentien au 19^e siècle. Pour eux, le piégeage faisait partie d'un mode de vie pluriactif.

3. La thèse surfaite du déclin des ressources fauniques au 19^e siècle

Qu'en est-il maintenant des ressources fauniques dont le déclin, selon une conception assez répandue, serait à l'origine de la décroissance du commerce des fourrures au 19^e siècle⁴²? Encore une fois, cette conception a peu à voir avec la représentation bas-laurentienne que livrent des ouvrages de l'époque.

D'abord, à l'époque coloniale, le commerce bas-laurentien des pelleteries a bénéficié d'importantes routes autochtones qui, depuis des temps

immémoriaux, liaient, à travers portages et rivières, l'estuaire du Saint-Laurent d'une part, à la baie des Chaleurs et à la côte atlantique, d'autre part⁴³. En plein cœur de ce territoire, le « pais bas et noyé⁴⁴ » – comme l'a qualifié l'ingénieur et hydrographe Jean-Nicolas Bellin en 1757 (Figure 2) – représentait bien les nombreux cours d'eau sillonnant l'endroit. Il s'agissait d'habitats propices aux castors, que les Wolastokiyik considéraient comme « appartenant » à leur nation et qu'ils disputaient aux Canadiens⁴⁵. Et ultimement, en plus du fleuve Saint-Laurent, ces cours d'eau des vallées de la Restigouche, de la Matapédia et du fleuve Saint-Jean (Wolastoq) constituaient autant d'issues pour l'exportation des fourrures vers les marchés européens.

Au 19^e siècle (vers 1830 à 1900), on est encore en terres vierges au Bas-Saint-Laurent. Les forêts non exploitées sont aux trois quarts plus que centenaires. L'exploitation préindustrielle demeure sélective (pins et épinettes blanches surtout) et les coupes sont encore restreintes aux basses terres, surtout aux abords des cours d'eau, limitées par l'absence de mécanisation et de moyens de transport⁴⁶. Même vers la fin du 19^e siècle, la faune bas-laurentienne semble pouvoir soutenir la pression des trappeurs. En effet, le portrait faunique bas-laurentien de l'époque contraste avec la déplétion déplorée ailleurs.

Dans un rapport adressé au premier ministre Honoré Mercier en 1890, Arthur Buies, alors agent au sein du département de l'Agriculture et de la Colonisation, écrit : « notre pays est si peu connu, surtout de nous-mêmes, que des endroits comparativement rapprochés nous semblent comme autant de découvertes faites à chaque pas que nous faisons⁴⁷ ». Décrivant les abords du lac Témiscouata, il laisse entrevoir un haut-pays bas-laurentien sauvage où « le gibier abonde » et où se trouve une « grande quantité d'originaux et de caribous⁴⁸ ». Un guide de voyages de 1877 fait quant à lui état d'« immense herds » de caribous derrière le mont St. Camille [Comi] en hiver⁴⁹. S'y trouvaient sans doute aussi abondamment le castor, la martre, le pékan et le vison d'Amérique, comme le géographe Eugène Rouillard le rapporte en 1899 à propos des forêts matanaïses, dans un rapport pour le compte du commissaire de la Colonisation et des Mines⁵⁰.

La richesse faunique bas-laurentienne révélée par les publications du ministère de la Colonisation

transparaît aussi dans les guides touristiques ou de chasse et pêche de l'époque. La nature sauvage du Bas-Saint-Laurent est courue par les riches *sportsmen* de l'élite nord-américaine, surtout avec le parachèvement du chemin de fer Transcolonial en 1876. Les étrangers débarquent et bénéficient parfois de droits sur ces « *forested wilds* » qu'ils se sont fait vendre comme les « *most remunerative [destinations] of this*

Figure 3. Promotion des territoires de chasse des régions du Témiscouata et de Squa-took [Squatec] destinée aux sportsmen de l'Amérique du Nord.

The Sportsman's Guide to the Hunting and Shooting Grounds of the United States and Canada, New York, The Angler's Publishing Company, 1888.

broad continent». Le train donne accès au Bic, à Little Metes [Métis], Saint-Thomas et Sayabec, tout comme au Témiscouata ou à Squa-took [Squatec]⁵¹, des destinations qui trouvent une place de choix dans le *Sportsman Guide* (figure 3) de 1888, notamment pour la chasse au caribou⁵².

Quant aux trappeurs Hurons-Wendats ou Abénakis, et aux Wolastoqiyik au Nouveau-Brunswick, des auteurs avancent qu'ils se seraient retranchés dans ces territoires encore relativement vierges du Lac-Saint-Jean ou du Bas-Saint-Laurent du 19^e siècle pour perpétuer leurs activités. Les Wolastoqiyik auraient pu trouver au Bas-Saint-Laurent un territoire familier où l'«intérieur des terres demeure encore peu peuplé et peut donc servir de territoire de chasse», en plus de donner «facilement» accès à la rive nord⁵³.

Cette situation, il faut l'admettre, n'était pas celle qui prévalait sur le pourtour du lac Supérieur et les routes de passages vers le lac Winnipeg, territoires qui sont au cœur des analyses d'Innis et de ses successeurs. Le castor – naturellement peu abondant dans les basses-terres de la baie d'Hudson – y est décimé dès la deuxième moitié du 19^e siècle⁵⁴. Comme les expéditions des voyageurs dans ces pays d'en haut ont captivé les experts, c'est ce déclin qu'ils auront probablement retenu et projeté dans l'historiographie. Plus à l'est, au Nouveau-Brunswick, les ressources fauniques s'amenuisent aussi⁵⁵. Dans cette conjoncture, de nombreuses voix s'élèvent pour déplorer le déclin de la faune⁵⁶. L'essayiste Horace T. Martin écrit en 1892: «*As to the ultimate destruction of the beaver, no possible question can exist, and the evidences of approaching extermination can be seen only too plainly in the miles of territory exhibiting the decayed stump, the broken dam and deserted lodge*»⁵⁷. » Néanmoins, l'auteur comptait le vaste territoire entre la baie d'Hudson et le fleuve Saint-Laurent parmi les dernières demeures du castor, et on pourrait sans doute y ajouter le Bas-Saint-Laurent. Quelle immense «demeure»! De plus, avec l'abondance de tendres repousses qui la caractérise, la foresterie a même été associée à un accroissement des populations d'originaux ou de castors à certains endroits, au tournant du 20^e siècle⁵⁸.

Ainsi, des facteurs circonstanciels ont favorisé le maintien, voire la croissance de certaines espèces dans des régions données, alors qu'elles déclinaient

ailleurs au même moment. Mais dans l'inévitable amalgame qu'induit la synthèse, ce ne sont pas tous les auteurs qui ont relevé que le déclin des ressources fauniques, dans la deuxième moitié du 19^e siècle, était géographiquement circonscrit, surtout pour des espèces aussi résilientes que le castor⁵⁹.

4. L'âge d'or de la fourrure

Finalement, il appert que l'idée même d'un commerce déclinant des fourrures dans l'ensemble du Canada puisse être nuancée. En effet, bien qu'il soit vrai que dès le milieu du 19^e siècle l'Europe s'est déjà détournée du castor au profit de la soie pour la confection des chapeaux, l'intérêt pour cette espèce n'en tarit pas pour autant. Innis lui-même indique que la récolte d'autres espèces vient consolider le marché⁶⁰. En effet, les données n'indiquent pas de fléchissement significatif dans la production de fourrures dans les décennies suivant la fusion de la CBH et de la CNO; on note une augmentation constante du nombre des peaux de castor transigées par la CBH dans son département du nord, de 10 000 vers 1840, jusqu'à 80 000 vers 1870. En 1821, le castor domine la valeur des fourrures produites. Le rat musqué le dépasse largement en nombre, mais reste de piètre valeur. Le nombre des peaux de martre est plus fluctuant, mais avec sa grande valeur, un sommet de près de 100 000 peaux transigées est atteint vers 1850⁶¹. Finalement, contre toute attente, on voit Révillon Frères faire son entrée dans le nord canadien à la fin du 19^e siècle. La compagnie y connaît une croissance fulgurante, y installant des dizaines de postes de traite. Ceux-ci feront concurrence à la CBH au début du 20^e siècle. Mais ce «contre-exemple» n'a pas marqué l'historiographie⁶².

En somme, même si les grands empires commerciaux perdent du terrain, le marché s'ouvre au commerce indépendant, particulièrement à compter des années 1850. À cette époque, la transformation de la fourrure demeure rudimentaire. Le piégeage approvisionne un marché intérieur d'artisans locaux qui travaillent dans leurs maisons ou dans les arrière-boutiques de marchands de vêtements⁶³.

Ce n'est qu'à la toute fin du 19^e siècle que le travail de la fourrure intègre un mode de production manufacturier⁶⁴. Comme l'a observé l'anthropologue Claude Gélinas, les trappeurs connaissent vers 1890 une hausse de leurs revenus, qui peut être attribuée



Figure 4. Le maire de Montréal, Camillien Houde, en manteau de lynx, entouré et posant devant un palais de glace au Parc Lafontaine à Montréal, en 1938.

Conrad Poirier, «News. Ice Palace. Mayor and Group», 19 janvier 1938, BAnQ-Mtl, P48, S1, P2669, fonds Conrad Poirier

à la demande croissante et à la compétition entre petits commerçants⁶⁵. À partir du dernier tiers du 19^e siècle, sous l'impulsion de l'augmentation des prix et de la multiplication des petits négociants, les chasseurs et les trappeurs non-autochtones prennent d'assaut le territoire⁶⁶.

Cette période faste pour les trappeurs se situe dans la deuxième moitié du 19^e siècle et marque certainement un tournant pour les Autochtones, du moins dans les territoires les plus accessibles. Des auteurs font état d'une compétition avivée sur le terrain, entre autres avec l'arrivée des non-Autochtones, de même qu'un changement dans la pratique des uns et des autres. Le piégeage passe d'une pratique autochtone scrupuleuse permettant le renouvellement de la ressource, à des pratiques quelquefois

décrites comme des carnages, qui visent à éviter de perdre la ressource aux mains des concurrents, qu'ils soient ou non autochtones⁶⁷.

Au 20^e siècle, les statistiques économiques à l'échelle canadienne laissent croire que le nombre de peaux récoltées continue à croître, avec des chiffres de 3 millions au total en 1921 et de 8 millions en 1948⁶⁸. Les statistiques de ventes des années 1940 indiquent toujours la dominance de la récolte des peaux de rat musqué et de castor. Pour la ville de Québec, qui passe de 27 à 70 commerces de fourrures dans les années 1950, l'historien Jean Provencher n'hésite pas à qualifier cette décennie d'âge d'or de la fourrure⁶⁹.

Malheureusement, il reste très peu de témoins pour dépeindre la pratique du piégeage dans la



Figure 5. Publicités des compagnies Chas. Desjardins & Cie et Révillon Frères, toutes deux impliquées dans le commerce des fourrures. Nouvellement établie dans le nord du Québec, Révillon Frères sollicitait les trappeurs de toute la province à travers les publications régionales.

Le Progrès du Saguenay, 5 janvier 1910, p. 2, [En ligne.] [<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2615523>]. À noter qu'on retrouve les mêmes publicités dans *Le Progrès du Golfe*, 14 janvier 1910, p. 4 et 6.

première moitié du 20^e siècle. Cela dit, tout porte à croire que les trappeurs, mais aussi les commerçants et les petits négociants (les *pedlers*), ont fait de bonnes affaires jusqu'en 1940. À cet égard, ce sont toutefois les cinéastes québécois qui nous semblent les plus éloquentes, eux qui dépeignent le port de la fourrure comme s'il s'agissait d'un élément typique de la première moitié du 20^e siècle⁷⁰. Les manteaux et capots de poils, que l'on retrouve encore en abondance au fond des garde-robes dans les années 1980⁷¹, constituent aussi des vestiges révélateurs de cette époque où la fourrure occupait une place appréciable dans le quotidien des familles québécoises.

5. Quelques indices d'une activité persistante au Bas-Saint-Laurent

À l'échelle bas-laurentienne, l'histoire des fourrures a été écrite à partir du cas du poste de traite de Betsiamites, sur la côte nord de l'estuaire. Un seul article se consacre spécifiquement au sujet⁷². L'auteur, Jean-Pierre Bélanger, qualifie lui-même ce travail de préliminaire. Toutefois, ses recherches sont appuyées par un contexte et une combinaison de sources qui renforcent son propos, suggérant d'importantes activités autour de la fourrure au sud de l'estuaire.

À partir de 1842, bien qu'elle conserve ses droits exclusifs de traite avec les Innus, la CBH n'a plus la mainmise sur le territoire aux abords du Saint-Laurent.

Le territoire est investi par les colons et les forestiers et, à l'image de la conjoncture à l'ouest d'un Canada naissant, il semble que la « compétition [pour la fourrure] atteint des sommets⁷³ ». Vers 1860, dans son poste de Betsiamites, la CBH fait face à une concurrence agressive; la tension est vive entre ses commis et les marchands indépendants. Tentant de contrer la concurrence, la compagnie redouble d'efforts pour attirer les trappeurs. Les prix payés au poste de Betsiamites explosent, les fourrures arrivent d'aussi loin que l'Outaouais. Les registres de la CBH chiffrent à 1 000 \$ une cargaison de peaux arrivée de la rive sud et une seule peau de martre est estimée rapporter de 5 \$ à 10 \$ au trappeur. Bélanger tire des archives de la CBH une étonnante illustration de cette concurrence que lui livrent des commerçants de la rive sud :

Le facteur de Sept-Iles recommande en 1885-86 de réagir énergiquement à cette concurrence, en exerçant non seulement « la plus grande vigilance » dans

Figure 6. Publicité de Rimouski Transport Ltée, vantant sa voute sécuritaire capable d'entreposer 1200 manteaux.

Le Progrès du Golfe, 27 avril 1951, p. 12, [En ligne.] [<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2476358>]

la récolte des fourrures des chasseurs montagnais, mais en soutenant la fondation d'un établissement à Métis «*from which he [l'agent en poste à cet endroit] could constantly visit the different villages and settlements to the East, West and South*⁷⁴».

La mise sur pied d'un poste de la CBH sur la rive sud ne s'est peut-être jamais concrétisée. Cependant, même à partir de ses recherches préliminaires, Bélanger se dit en mesure d'attester d'un «vaste réseau d'échanges nord-sud, tant en ce qui a trait aux activités commerciales de la Compagnie sur la rive sud, qu'à ses relations avec ses concurrents bas-laurentiens et gaspésiens, et avec les Amérindiens des deux rives⁷⁵». L'auteur conclut d'ailleurs que les indices contredisent «la réputation relativement surfaite du Bas-Saint-Laurent de ne constituer qu'un faible réservoir de fourrures», ajoutant que «de Rivière-du-Loup à Gaspé, le pays est riche en fourrures⁷⁶. Et on comprend que dans les hauts-pays, ces «*villages and settlements to the [...] South*», fournissent aussi leur lot de fourrures en impliquant les «petits trafiquants» et les Autochtones⁷⁷.

D'ailleurs, entre 1850 et 1880, ils sont au moins six ou sept marchands indépendants qui font la navette depuis Québec, vers l'aval, la plupart en *shooners*, dès le printemps et tout l'été, avec des marchandises destinées à la traite. Au moins autant sont établis et actifs sur la rive sud, prenant le relais des seigneurs de jadis, à Rimouski, à Saint-Simon et à l'Isle-Verte, traversant aussi au nord du fleuve. En échange des fourrures, ils offrent des conditions avantageuses, dont de bons prix et parfois de l'alcool⁷⁸.

On en sait peu sur ces commerçants de la rive sud qui possédaient des goélettes, s'adonnaient au commerce de la fourrure et probablement de l'alcool. Un de ceux-ci peut être retracé grâce aux archives de la CBH. Il s'agit de Francis Poulin, un traiteur originaire de Betsiamites, qui installe son commerce à Rimouski au début du 20^e siècle. Preuve d'un marché qui se porte bien, il est décrit comme le «plus gros marchand de la localité⁷⁹». Réputé avoir possédé de nombreux voiliers, il était probablement de ceux qui ont continué à commercer entre le nord de l'estuaire et la rive sud, au-delà du 19^e siècle, comme le rapporte aussi la tradition orale au sujet de navigateurs des Méchins⁸⁰.

Du côté des trappeurs, cette compétition qui s'accroît vers le milieu du 19^e siècle aura des conséquences irrémédiables. Wolastoqiyik, Hurons-Wendats et Innus se disputent les territoires de chasse et de piégeage jusqu'au nord du Saint-Laurent⁸¹. L'accès à la ressource pour les Autochtones «des deux côtés du fleuve Saint-Laurent» semble restreint, comme en fait foi une lettre de 1851 signée «Peter Mitchel, Indien de Grand Métis», qui déplore l'«adversité que nous devons affronter [...] interdisant les Indiens de pêcher et de chasser⁸²». Le Bas-Saint-Laurent n'échappe probablement pas non plus à cette dynamique ambiante que décrivent l'anthropologue Franck Speck et l'archéologue Wendell Hadlock pour le Nouveau-Brunswick, par le biais du point de vue d'un informateur wolastoqey «*who had witnessed the final stages of the hunting period*», à la fin du 19^e siècle:

*In early days the Indians received only seventy-five cents a pound for beaver pelts and the supply was a steady one because the hunters observed principles of conservation in their trapping. [...] the native hunters, seeing that the whites were bent on wholesale destruction of the game animals and fur-bearers, deliberately decided to take their share and profit from the forests before it became too late, and did so. And thus the epoch of conservative, regulated hunting by the Malecite who worked the wild woods of New Brunswick east of the St. John toward the hunting grounds of the Micmac, came quite abruptly to an end*⁸³.

Vraisemblablement, ce glissement vers une chasse et un piégeage insoutenables peut se transposer au canton Packington, au sud-ouest du Bas-Saint-Laurent, comme le laisse penser le déclin local du caribou et de l'orignal à cet endroit, après 1875. Ce canton, situé près des frontières du Nouveau-Brunswick et des États-Unis, était auparavant reconnu comme un «merveilleux pays de chasse⁸⁴». Ailleurs au Bas-Saint-Laurent, selon toute apparence, les ressources fauniques demeurent abondantes, du moins jusqu'à la fin du 19^e siècle. Ensuite, le caribou va complètement disparaître du paysage bas-laurentien, conséquence vraisemblable de la chasse commerciale et de la destruction des forêts anciennes par les incendies et pour nourrir le marché des pâtes et papiers en plein essor. La martre, qui possède également des habitats en forêts anciennes, a probablement souffert elle aussi de la déforestation qui prend de l'ampleur au début du 20^e siècle. Quant au

castor, plus résilient et moins dépendant des forêts anciennes, il s'est peut-être relativement bien sorti de cette conjoncture.

6. Le 20^e siècle : du trappeur au braconnier

Au tournant du 20^e siècle, le poids des contraintes augmente sur le terrain, tout comme les tensions entre les utilisateurs du territoire. L'historienne Maude Flaman-Hubert, qui a étudié les représentations de la forêt dans la littérature, écrit :

Les « monuments d'arpentage » sont dorénavant la référence afin de reconnaître où commencent et s'arrêtent la terre du colon, les concessions de la compagnie, du club de chasse ou celles des réserves forestières. Ils enfreignent une liberté de mouvement, un droit acquis et transmis de génération en génération d'utiliser les ressources pour survivre dans ce monde sauvage. Les bornes et les plaques que pose l'arpenteur confinent dorénavant à sa terre le colon et livrent aux exploitants, essentiellement des étrangers, les richesses du pays⁸⁵.

Concrètement, dans les vallées intérieures du Bas-Saint-Laurent, surtout au Témiscouata, la colonisation s'accélère. Concurremment, l'industrie du sciage et des pâtes et papiers prend son envol. Vers 1930, aux environs de Rimouski, les « Price Bros., Fraser Companies, International Paper, Richardson, Hammermill, Fenderson détiennent de très vastes domaines, en franc alleu et en concessions à bail⁸⁷ ». L'abattage devient outrageusement excessif, à tout le moins dans la Matapédia. Le ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce déplore que les compagnies International, Madawaska, Fenderson, Restigouche et Matapédia coupent trois fois plus de bois que ne le permettent les droits d'abattage. Les forestières auraient précédé le colon, avec dit-on, « une énorme disproportion entre la capacité de production et la production des forêts régionales⁸⁸ ». Vers 1950, les forestières détiennent l'usage des trois quarts du territoire bas-laurentien, en terres publiques comme privées⁸⁹.



Figure 7. L'ouverture du territoire à Saint-Nil vers 1935.

Guétan Bernier, collection privée⁸⁶.

L'Estuaire

Quant aux clubs privés de chasse et de pêche, ils prolifèrent dès la fin du 19^e siècle. La mainmise qu'ils exercent sur le territoire et les ressources contribue à exacerber les tensions. Celles-ci sont particulièrement perceptibles à proximité des endroits habités. L'historien Pascal Gagnon le souligne lorsqu'il explique qu'aux environs de Rimouski, «de chaque côté, on revendique à sa façon la propriété des lieux et l'accès aux ressources [du Club Caribou]: alors que [le pourvoyeur] y voit sa propriété exclusive, l'habitant du comté considère la chose comme

appartenant à sa collectivité⁹⁰». Finalement, les colons sont de plus en plus assujettis à de nouvelles règles de gestion faunique qui les travestissent parfois en braconniers⁹¹. Théoriquement, l'accès à la ressource faunique devrait être considérablement restreint par rapport au 19^e siècle, mais là encore, quelques indices laissent croire que le piégeage persiste assez bien jusque dans les années 1940.

À l'échelle du Québec, on perçoit un ralentissement de la récolte de castor dans les années 1930, que



Figure 8. Anahareo (Gertrude Bernard), Grey Owl (Archie Belaney) et Omer Lévesque, Cabano, Québec [ca. 1929-1931].

Glenbow Museum de Calgary, Archives photographiques PA-3947-1.

les chercheurs associent à la surexploitation (c'est aussi la crise et les prix sont au plus bas). Difficile de préciser, sans mener des recherches plus poussées, si le Bas-Saint-Laurent a effectivement été touché par cette surexploitation et ce déclin du castor. Mais, outre le ralentissement dans les années 1930, le piégeage du castor s'est maintenu globalement au Québec dans les années 1940. Les prix ont d'ailleurs atteint des sommets vers 1945 (autour de 50 \$ pour une seule peau de castor), avant de décliner inexorablement après la deuxième Grande Guerre⁹². En comparaison, vers 1940, le travail saisonnier aux chantiers forestiers pouvait rapporter 45 \$ par mois, pour 2 à 6 mois⁹³, tandis qu'une bonne ferme générait quelque 500 \$ annuellement⁹⁴, souvent moins⁹⁵. Dans les années 1930, il existe aussi plusieurs élevages de renards qui fournissent un revenu d'appoint aux cultivateurs de la région. Cependant, la « surproduction de mauvaises fourrures » a mené à la ruine de nombreux fermiers⁹⁶. Restent les fourrures exotiques, mais, au final, le piégeage reste sans doute dominant⁹⁷. Et pour cause si on en croit le témoignage d'une informatrice qui laisse penser que deux mois de piégeage hivernal vers 1940 – peut-être jumelés à la collecte de peaux auprès d'autres trappeurs à en juger par l'ampleur du chiffre – pouvaient rapporter autour de 10 000 \$⁹⁸. S'il apparaît invraisemblable, ce chiffre suscite néanmoins la curiosité puisqu'il s'agit de la seule information que nous détenons à ce sujet actuellement. Toujours est-il que, comme pour le commerce de l'alcool dont la fameuse *bagosse*⁹⁹, et comptant parmi d'autres sources de revenus, le piégeage et le commerce de la fourrure étaient susceptibles de fournir des revenus non négligeables à certaines familles jusqu'au début de 1940.

Parallèlement, les enjeux de conservation préoccupent toujours davantage l'opinion publique. Des réserves de castor sont établies au nord du Saint-Laurent à partir de 1930, par souci de préservation de l'espèce¹⁰⁰, mais certainement aussi pour maintenir durablement l'approvisionnement à Montréal¹⁰¹. D'un autre côté, en 1928, le mytique Grey Owl (Archie Belaney) décide de quitter l'Ontario pour s'installer au Témiscouata, où on lui dit que les castors sont si nombreux que les ruisseaux les plus petits commencent à se surpeupler¹⁰². Cet ersatz d'un Autochtone désormais presque invisible au Bas-Saint-Laurent s'établit ainsi près de Cabano jusqu'en 1931. Auparavant trappeur, c'est là que Grey Owl

se met à écrire et commence (à Métis-sur-Mer) sa prolifique carrière de conférencier, militant pour la conservation du castor et de la nature¹⁰³. Cohabitent alors un discours élitiste valorisant la conservation et la pratique légale et lucrative des *sportsmen* et une forme de contestation populaire de la domination bourgeoise, ancrée dans des pratiques ancestrales de subsistance et de libre-accès.

Conclusion

Le lucratif marché de la fourrure ne s'est finalement pas effondré après la Conquête. De 1850 à 1950, il a été marqué par la croissance d'un marché concurrentiel, l'ouverture du territoire (transports et colonisation agricole), l'affluence des trappeurs non autochtones et, bien sûr, la mainmise des forestières et des clubs de chasse et de pêche sur une large part du territoire. Cette représentation d'un effondrement concerne plutôt la part déclinante du commerce des fourrures dans une économie canadienne qui se diversifie et qui prend pied dans l'ère industrielle; de même que celle des grands empires (CBH et CNO) vis-à-vis d'une économie qui se libéralise.

Les trappeurs et les *pedlers* modernes se sont vraisemblablement adaptés puisqu'en réalité, bien qu'elle évolue en dents de scie, la récolte des fourrures ne fléchit pas pour la période étudiée, comme en font foi les données économiques et quelques autres sources documentaires. Comme présumé pour la Mauricie¹⁰⁴, au Bas-Saint-Laurent, ce n'est sans doute pas la pénurie d'animaux mais bien davantage l'accès au territoire et à ses ressources qui a été la plus grande contrainte à laquelle les colons – et au premier chef les Autochtones dès le milieu du 19^e siècle – ont eu à faire face. Ce problème s'est certainement amplifié vers la fin du 19^e siècle.

Parlant de la théorie des *staples* d'Harold Innis, le géographe Serge Courville précise que :

Tout stimulant qu'il soit, ce modèle [qui implique qu'on passe de la fourrure au bois] a cependant fait l'objet de critiques qui lui ont reproché son manque de perspective. Non seulement ignore-t-il de larges pans de l'économie canadienne, mais il sous-estime la nature des changements survenus dans l'économie canadienne qu'il présente finalement uniquement sous l'angle de cette macro-économie. [...] À l'encontre des modèles qui mettent surtout l'accent

sur cette macro-économie, [...] certaines [hypothèses] s'inspirent de notions telles que la pluriactivité [...] pour comprendre certaines situations ou certains rapports¹⁰⁵.

Au sud du Saint-Laurent, la perspective de Courville se matérialise surtout dans la tradition orale et littéraire, qui permet encore de discerner les trappeurs modernes du tournant du 20^e siècle.

Ainsi, le colon bas-laurentien n'est probablement pas bien différent de ce Beauceron typique, pluriactif, qu'a construit la tradition orale, lequel, au fil des saisons, « monte faire les sucres dans les boisés de Tring et d'Adstock portant sur son dos tout ce dont il aura besoin pour se nourrir et pour exploiter son érablière. Il se rend à pied dans le Maine [pour y vendre de la viande de caribou¹⁰⁶], il marche derrière ses bêtes jusqu'à la traverse de Lévis pour les y vendre. Il passe des semaines en forêt pour y bûcher son bois¹⁰⁷ » – et celui des forestières – et fort probablement pour y trapper.

Quant aux Autochtones au Bas-Saint-Laurent, on ne peut douter de leur implication dans des emplois salariés, surtout avec la progression de la foresterie ou des infrastructures. L'oralité les décrit toutefois comme proches d'activités qui leur sont plus traditionnelles: « [i]ls cultivaient un peu, mais c'étaient des nomades », rapporte un Wolastoqiyik interviewé par Emmanuel Michaux¹⁰⁸. Dans les années 1880, on en voit qui, « installés au lac de l'Est, poursuivaient un mode de vie semi-nomade, marqué par la chasse et la pêche, mais aussi par des activités liées à l'artisanat¹⁰⁹ ». Les emplois saisonniers pouvaient dès lors être intégrés dans un cycle annuel incluant des activités plus traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage. Un tel modèle économique a été qualifié de « modictionnel » par l'historien John Lutz, qui a forgé ce concept pour décrire la réalité des Autochtones de la côte ouest. Constatant que leurs activités ne sont pas considérées au même titre que le travail salarié permanent dans une économie de marché, l'historien ajoute que « *The "red men" have not vanished from the historical landscape : they have been vanished*¹¹⁰ ». La poursuite du « progrès » économique occulte en fait toutes les activités de subsistance, incluant le piégeage, qu'elles soient menées par les Autochtones ou les non-Autochtones. Un rapport gouvernemental sur le comté de Rimouski nous apprend d'ailleurs

que dans les années 1930, les érablières comptent pour très peu dans l'économie, que les fermiers ne gardent qu'une ruche ou deux, que de mémoire d'homme, il n'y a jamais eu de véritables pêcheurs dans le comté. Les auteurs attribuent les principales pêches aux cultivateurs qui fument leurs champs de patates avec du hareng¹¹¹. C'est dire toute l'ampleur de la pluriactivité et des activités de subsistance, et considérant le prix des peaux, le piégeage pouvait constituer un ajout salubre.

Et bien que tout ne soit pas rose dans ce monde encore dépourvu de mesures sociales et réfractaire à la présence autochtone, les Bas-Laurentiens faisaient certainement partie de communautés résilientes qui ont développé de nombreuses stratégies pour s'enraciner dans un terroir à la fois sauvage et généreux. Au tournant du 20^e siècle, comme en 1793, lorsque les récoltes étaient minées, à l'encontre de la mauvaise fortune, « *les habitants s'amusaient [encore] à la pêche et à la chasse...*¹¹² ».

Aujourd'hui, l'héritage autochtone se perpétue chez nos contemporains, tant dans leur mobilité et leurs pratiques que dans leur imaginaire.

En 1978, marchant sur les traces de leurs ancêtres, on comptait quelque 19000 trappeurs au Québec, dont près de 9000 actifs au sud du Saint-Laurent. Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ne comptent pas le plus grand nombre de trappeurs, mais la plus importante proportion de trappeurs dans sa population¹¹³. Un informateur de Mont-Joli rapporte que le piégeage fournissait même un revenu d'appoint aux jeunes de la polyvalente de Mont-Joli. À cette époque, le prix des peaux est vraiment loin d'être ce qu'il était, mais le piégeage est resté un loisir¹¹⁴.

Ainsi, dans le haut-pays bas-laurentien, la pratique du piégeage est suffisamment ancrée pour que nos contemporains l'aient qualifiée officiellement de « patrimoine immatériel », jugeant que

[l]es connaissances et les savoir-faire entourant le piégeage se sont transmis au fil des générations entre les détenteurs de savoirs et les apprentis, souvent au sein de la cellule familiale. Il est intéressant de constater qu'il n'y a jamais eu de ruptures dans la transmission de cette pratique, et ce depuis l'époque de la Nouvelle-France¹¹⁵.



Figure 9. Peter (Jacques Johnson Pete) Polchies, de la Première Nation Woodstock, enseignant comment lever une peau de castor. Autour de lui (de gauche à droite), Eddie Paul, Wayne Paul, Howard Polchies et Brian ou Mansell Polchies (caché derrière), ainsi que de sa femme, Agnes Polchies (à l'arrière plan), ca. 1953.

Photo publiée avec la permission des Archives et Collections spéciales de l'Université du Nouveau-Brunswick, Collection Vincent O. Erickson, MG H 117, Série 4, Sous-série 1, n° 10.

D'un autre côté, il semble que le nomadisme soit demeuré fréquent pendant la première moitié du 20^e siècle chez les habitants pluriactifs des haut-pays. Certains trappeurs ou *pedlers*, de même que de petits commerçants, fonctionnent toujours sur un mode semi-nomade autour des années 1940¹¹⁶. Certains font appel à des circuits nord-sud, et ce, malgré le parachèvement de frontières officielles en leur travers, en 1842. Cette mobilité rappelle celle des expéditionnaires qui, pendant le Régime français, ne manquaient certainement pas de sortir les fourrures sans frais du côté de l'Acadie. Et aussi, avant eux, celle des Mi'gmaq et des Wolastoqiyik sur des territoires ancestraux comme la vallée du fleuve Saint-Jean (Wolastoq).

Signe que cette mobilité historique a marqué l'imaginaire, le territoire qui liait l'arrière-pays et le littoral, du lac Témiscouata à la vallée de l'Aroostook au Maine, en passant par le bassin du fleuve Saint-Jean, n'a peut-être pas d'existence administrative, mais porte néanmoins un nom: le Madawaska. Curieusement, cette région trouve son pendant chez des habitats de Dégelis, Saint-Gabriel, Les Hauteurs ou Saint-Donat. Ceux-ci le nomment encore Keswick, faisant allusion à un territoire sans plus de frontières précises, traversé encore au 20^e siècle, jusqu'au Maine, par des trappeurs ou des *pedlers*, des forestiers et des petits commerçants¹¹⁷.

Il reste un travail considérable à faire pour documenter le commerce pelletier bas-laurentien, tout

comme l'histoire autochtone qui lui est intimement liée. Les témoignages cités dans le présent article ne constituent qu'un rapide coup de sonde qui gagnerait à être affermi par le biais d'entrevues plus structurées et formelles. Il reste bien peu de temps pour les entendre. On y trouverait par exemple des éléments biographiques et toute la créativité bas-laurentienne qui participe à la persistance du piégeage¹¹⁸. Enfin, les seigneuries du Témiscouata et du Madawaska n'ont certainement pas livré tous leurs secrets, ni même celle de Rivière-du-Loup; et certainement pas

les routes qui liaient l'Acadie au Bas-Saint-Laurent et sur lesquelles on devine, sans pouvoir le constater, le trafic des peaux et des marchandises de traite.

Quant au trappeur qui a inspiré ce travail, il semble qu'il ait tenté d'intéresser un de ses fils à ses activités semi-nomades. Ce dernier a suivi son père le temps d'un hiver. Il n'a jamais voulu répéter l'expérience. Signe des temps, la famille a finalement déménagé, le père trouvant un travail salarié de gardien de nuit dans une usine.

Notes

- 1 **Myriam Bourgeois** est biologiste et océanographe et elle étudie l'histoire en dilettante. Elle souhaite remercier particulièrement Maxime Gohier, professeur à l'Université du Québec à Rimouski, pour son indéfectible intérêt et ses conseils et suggestions éclairés, Ghislain Michaud, historien et défricheur de l'histoire des Wolastoqiyik Wahsipekuk, Sylvio Cantin, surprenant conteur à ses heures qui a inspiré ce travail, ainsi que toutes les personnes qui y ont contribué par leur expertise, leurs histoires et leurs passions.
- 2 Le Keswick est aussi évoqué par l'écrivain Marcel Leblanc (Esquisse villageoise [Saint-Gabriel de Rimouski], [s.l.], Éditions du Centenaire, 1974).
- 3 Pour des raisons d'uniformité et pour faciliter la lecture, la graphie qui est utilisée pour qualifier les différentes Nations est conforme aux dénominations qui apparaissent sur les sites officiels de leurs communautés.
- 4 Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, *Histoire du Bas Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 83, 93 et 113.
- 5 *Ibid.*, p. 93.
- 6 Ghislain Michaud, Communication personnelle à l'auteur, 21 septembre 2018.
- 7 Ruralys, *La conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois dans le développement régional. Le territoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, ministère de la Culture, des Communications du Québec, 2007, p. 19.
- 8 Harold A. Innis, *The Fur Trade in Canada: an Introduction to Canadian Economic History*, Toronto, University of Toronto Press, 1999 [1930], p. 384.
- 9 *Ibid.*, chap. 9.
- 10 Voir notamment, Russel Bouchard, *Le Saguenay des fourrures 1534-1859. Histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, à compte d'auteur, 1989, p. 211-217.
- 11 Innis, *The Fur Trade in Canada*, ouvr. cité, p. 387 et 331.
- 12 *Ibid.*, p. x-xi.
- 13 Arthur J. Ray, « Introduction », dans Harold A. Innis, *The Fur Trade in Canada*, ouvr. cité, p. vi.
- 14 Gary Spraakman, *Management Accounting at the Hudson's Bay Company: From Quill Pen to Digitization*, Bingley, Emerald Group Publishing, 2015.
- 15 « Traite des fourrures », *L'Encyclopédie canadienne*, [En ligne.] [<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/traite-des-fourrures/>] (consulté le 11 mars 2018).
- 16 Anonyme, « Comment les fourrures ont bâti le Canada », *Kayak*, n° 44 (2016), p. 5.
- 17 Plusieurs auteurs laissent penser au commerce déclinant de la fourrure au 18^e ou 19^e siècle. Outre Ray ou Innis, notons le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne.] [<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=32&type=imma#.WqWxxExFzIU>] (consulté le 11 mars 2018); Frits Pannekoek (*Le commerce des fourrures et la société de l'Ouest canadien, 1670-1870*, Ottawa, Société historique du Canada, 1987, p. 8 et 25), Claude Gélinas (« Les autochtones et le partenariat économique au Québec, 1867-1960 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 38, n° 1 [2008], p. 29) et Éric Tremblay (*L'ouverture du Saguenay à la colonisation*, thèse de maîtrise [études et interventions régionales], Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 2015, p. 6), qui situent ce déclin à partir de 1812, mentionnant l'émergence du bois, un nouveau « *staple trade* ». Et il serait possible de bonifier abondamment la liste de ces publications.
- 18 Gélinas, « Les autochtones et le partenariat économique au Québec », art. cité, p. 29.
- 19 Christian Pelletier, *Témiscouata: synthèse historique*, Cabano, Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, 2001, p. 18.
- 20 Arthur Buies, *La vallée de la Matapédia*, Québec, Léger Brousseau, 1895; et *Les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata: exploration spéciale*, Québec, Belleau et Cie, 1890. En 1890, Buies s'adresse à Honoré Mercier dans le but de « constater l'état de cette contrée à différents points de vue, particulièrement au point de vue de l'agriculture et de la colonisation » (p. 3).
- 21 Eugène Rouillard, *La colonisation dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé*, éditeur Adélar Turgeon, commissaire de la colonisation et des mines, 1899. Quelques décennies plus tard la *Loi ordonnant l'inventaire des ressources naturelles de la province de Québec* est promulguée, après que plusieurs rapports sur les ressources naturelles et industrielles aient été produits, notamment en 1937 pour la Matapédia, en 1938 pour Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup et le Témiscouata (voir le catalogue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec).
- 22 Les ouvrages suivants ne font aucune mention du commerce des fourrures: Lynda Dionne et Georges Pelletier, *Le commerce et la villégiature aux 19^e et 20^e siècles à Cacouna*, Cacouna, ÉPIK, 2011; Charles-Édouard Jean, *Saint-Mathieu-de-Rioux raconte son histoire*, Saint-Mathieu-de-Rioux, Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux, 2016; Renald Bérubé et Michel Dompierre, *Mont-Joli et ses environs*, Mont-Joli, Ville de Mont-Joli, 2005; Raymonde Hallé (dir.), *Saint-Donat 1869 une cloche a sonné... 2019 et résonne encore*. Saint-Donat, Municipalité de Saint-Donat, 2019; Renald Bérubé et Michel Dompierre, *Rimouski-Neigette ou Quand la*

- terre devise avec la mer, Rimouski, MRC de Rimouski-Neigette, 2005. Dans cette dernière publication, non seulement on ne retrouve aucune mention, mais on souligne même que la « seigneurie de Rimouski est forcément terrienne et agricole d'abord » (p. 51).
- 23 Beauvais Bérubé, *Rivière-du-Loup, lointains commencements, longs cheminements*, Rivière-du-Loup, Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup inc., 1993, p. 237.
- 24 Paul Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 2004, p. 109.
- 25 Caroline Saint-Laurent, *Monographie de Saint-Donat-de-Rimouski*, 2011, p. 3, [En ligne.] [<https://www.saint-donat.ca/decouvrir-saint-donat/histoire-patrimoine/etudes-sur-saint-donat/242-monographie-de-saint-donat-de-rimouski/file>] (consulté le 19 mars 2018).
- 26 Pelletier, *Témiscouata: synthèse historique*, ouvr. cité, p. 18.
- 27 Ghislain Michaud, *Les Gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec*, Sainte-Foy, GID, 2003, p. 280; Laurence Johnson, « Note de recherche: Portrait de la famille Paquet-Launière », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 39, n° 3 (2009), p. 50.
- 28 Les anthropologues Franck Speck et Hadlock Weddell mentionnent qu'au tournant du 20^e siècle, des guides de chasse Wolastoqiyik souhaitaient investir entre 20000 \$ et 30000 \$ pour construire des camps de chasse au Nouveau-Brunswick (« Report on Tribal Boundaries and Hunting Areas of the Malecite », *American Anthropologist*, n° 48 (1946), p. 308).
- 29 Bérubé et Dompierre, *Rimouski-Neigette ou Quand la terre devise avec la mer*, ouvr. cité, p. 51 et 61; Nicolas Gagnon, *Le Kamouraska*, Québec, GID, 2017, p. 21.
- 30 Pierre Collins, « Chronique Vieux écrits: La seigneurie de Mitis », *L'Estuaire*, n° 71 (2011), p. 59-60.
- 31 Jean-François Rioux, « Souvenirs de Métis: le journal de Mme Macnider », *L'Estuaire*, n° 71 (2011), p. 57.
- 32 Pelletier, *Témiscouata: synthèse historique*, ouvr. cité, p. 39-48.
- 33 Beauvais Bérubé, *Rivière-du-Loup, lointains commencements, longs cheminements*, ouvr. cité, p. 179.
- 34 Michaud, *Les Gardiens des portages*, ouvr. cité, p. 192.
- 35 Joseph-Charles Taché, *Forestiers et voyageurs*, Montréal, Les éditions du Boréal, 2002, p. 130-132.
- 36 Ces déserts sont décrits comme des établissements rudimentaires à propos desquels on « se demande comment [les gens] font pour vivre, pour communiquer avec les autres hommes et pour tirer profit de leurs travaux » (Buies, *Les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata*, ouvr. cité, p. 12).
- 37 *Ibid.*, p. 21.
- 38 Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, ouvr. cité, p. 115.
- 39 Buies, *Les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata*, ouvr. cité, p. 13.
- 40 Louise Roy, « La colonisation dans la vallée de la Matapédia de 1850 à 1900: le rôle du clergé et des compagnies forestières », *L'Estuaire*, vol. 14, n° 1 (1992), p. 3-7.
- 41 Emmanuel Michaux, « Le paradigme de l'indigénisation appliqué aux Malécites de Viger. Aperçu historique d'un "Develop-man" », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 39, n° 3 (2009), p. 40.
- 42 Gilles Havard estime qu'« à partir des années 1830, l'économie pelletière connaîtra toutefois un déclin irréversible, du fait de l'épuisement des ressources en castor... » (*Histoire des coureurs de bois: Amérique du Nord, 1600-1840*, 2016, Paris, Les Indes savantes, p. 9); Michaud, *Les Gardiens des portages*, ouvr. cité, p. 199 et 221.
- 43 Fortin et Lechasseur, *Histoire du Bas Saint-Laurent*, ouvr. cité, p. 83, 93 et 113.
- 44 Jean-Nicolas Bellin, *Cours du Fleuve de St. Laurent*, 1757, Archives privées de la Ville de Lévis.
- 45 Extrait d'une pétition des Wolastoqiyik (Maricittes) à James Murray, *Gazette de Québec*, 24 janvier 1765, p. 3. « les Sauvages de sa nation se retrouvent réduits à la dernière misère, par la chasse illicite de castor, que font les habitants Canadiens sur les terres appartenantes à sa dite nation, à prendre depuis le grand sault de la rivière de St. Jean jusques à Temisquata, ce qui fait un espace d' environ vingt lieues, y comprenant la rivière du Loup et celle de Madawaska, qui se déchargent dans la rivière de St. Jean, où il était de tous tems défendu aux François de faire la chasse du castor ».
- 46 Yan Boucher, Dominique Arseneault et Luc Sirois, « La forêt préindustrielle du Bas-Saint-Laurent et sa transformation (1820-2000): implications pour l'aménagement écosystémique », *Le naturaliste canadien*, vol. 133, n° 2 (2009), p. 61-69.
- 47 Buies, *Les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata*, ouvr. cité, p. 94.
- 48 *Ibid.*
- 49 Intercolonial Railway (Canada), *Guide Book to the Intercolonial Railway: Sketches of Scenery and a General Description of the Principal Points of Interest Along the Route*, Montréal, [s.n.], 1877, p. 26.

- 50 Rouillard, *La colonisation dans les comtés de Témiscouata*, ouvr. cité, p. 110. Ces espèces se retrouvent encore aujourd'hui dans les forêts bas-laurentiennes (Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, Direction de l'aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent, 2002, p. 87).
- 51 The Outing Company Limited, *Outing*, New York, James H. Worman Ed., n° 20 (avril-septembre 1892), p. xvii et xx.
- 52 William C. Harris, *The Sportsman's Guide to the Shooting and Hunting Grounds of the United States and Canada*, New York, The Anglers Publishing Company, 1888, p. 205-207 et xix.
- 53 Gélinas, «Les autochtones et le partenariat économique au Québec, 1867-1960», art. cité, p. 31; Johnson et Martijn, «Les Malécites et la traite des fourrures», art. cité, p. 29.
- 54 Canadian Geographic, «La traite des fourrures, de 1780 à 1821», *L'Atlas canadien en ligne*, [En ligne.] [http://www.canadiangeographic.com/atlas/themes.aspx?id=furtrade&sub=furtrade_hudson_1821-1870&lang=Fr] (consulté le 11 mars 2018).
- 55 Speck et Weddell, «Report on Tribal Boundaries and Hunting Areas of the Malecite Indian», art. cité, p. 360; Johnson et Martijn, «Les Malécites et la traite des fourrures», art. cité, p. 38 et 40.
- 56 Louis-Paul Martin, «La chasse et la pêche dans l'histoire forestière», *Histoires forestières du Québec*, automne 2012, p. 12 et 19.
- 57 Horace T. Martin, *Castorologia: Or The History and Traditions of the Canadian Beaver*, Montréal, W. Drysdale, 1892, p. 59.
- 58 Réhaume Courtois et coll., *Changements historiques et répartition actuelle du caribou au Québec*, Rapport de la Société de la faune et des parcs du Québec et de l'Université du Québec à Rimouski, Québec, ministère des Ressources naturelles du Québec, 2001, p. 39, [En ligne.] [http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/faune/chang_hist_caribous.pdf] (consulté le 14 mars 2018); Leila Inksetter, *Initiatives et adaptations algonquines au XIX^e siècle*, Québec, Septentrion, 2017, p. 53.
- 59 La résilience du castor est bien connue. Au poste de Rupert's House, les populations surexploitées ont rebondi de manière spectaculaire [*dramatic*] quelques années après avoir été protégées (Toby Morantz, «Dwindling Animals and Diminished Lands: Early Twentieth Century Developments in Eastern James Bay», dans William Cowan, *Actes du dix-huitième congrès des Algonquinistes*, Ottawa, Carleton University, 1987, p. 223).
- 60 Innis, *The Fur Trade in Canada*, ouvr. cité, p. 387.
- 61 Canadian Geographic, «La traite des fourrures, 1821 à 1870», art. cité.
- 62 Pierrette Paule Désy, «Ascension et déclin de Revillon Frères au Canada», dans Bruce G. Trigger, Toby Morantz et Louise Dechêne (dir.), *Le castor fait tout, Choix de textes présentés à la 5^e conférence nord-américaine sur la traite des fourrures, 1985*, Montréal, Lake St-Louis Historical Society, 1987, p. 518-565.
- 63 Pierre Poulin, «Au tournant du siècle: ateliers et manufactures de vêtements», *Cap-aux-Diamants*, vol. 4, n° 2 (1988), p. 49. Il est intéressant de constater que cette pratique artisanale existait encore à Rimouski dans les années 1940, comme le raconte une informatrice qui opérait quelques machines à coudre dans son sous-sol.
- 64 *Ibid.*, p. 50.
- 65 Gélinas, «Les autochtones et le partenariat économique au Québec, 1867-1960», art. cité, p. 3.
- 66 Speck et Weddell, «Report on Tribal Boundaries and Hunting Areas of the Malecite Indian of New Brunswick», art. cité, p. 360-361; Morantz, «Dwindling Animals and Diminished Lands», art. cité, p. 216. Les non-Autochtones trappaient auparavant, mais vraisemblablement avec moins d'ampleur. C'était le cas semble-t-il, de coureurs de bois engagés par Charles-Aubert de La Chesnaye au 17^e siècle au Bas-Saint-Laurent (Johnson et Martijn, «Les Malécites et la traite des fourrures», art. cité, p. 33).
- 67 La situation se rapporte aux années 1930 pour des territoires nordiques isolés, occupés par des Cris, mais ce genre de dérapage est rapporté pour la fin du 19^e siècle au Nouveau-Brunswick, dans le cas des Wolastoqiyik (Morantz, «Dwindling Animals and Diminished Lands», art. cité, p. 216; Speck et Weddell, «Report on Tribal Boundaries and Hunting Areas», art. cité, p. 360-361).
- 68 Dominion Bureau of Statistics Department of Trade and Commerce, *The Canada Yearbook*, 1950, Ottawa, Canada, p. 482 et 486. Voir aussi: [En ligne.] [<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/bilan-exploitation-animaux-fourrure-2014-2015/>]
- 69 Jean Provencher, «Ni or, ni diamant, que de la fourrure», *Cap-aux-Diamants*, n° 24 (1991), p. 37.
- 70 On peut penser notamment au film *Mon oncle Antoine* de 1970, qui illustre les années 1940; ou à la version de 1983 du film *Maria Chapdelaine*, qui illustre les années 1920.
- 71 Un informateur de Rimouski rapporte se souvenir de la fierté de sa grand-mère quand elle a reçu un manteau de castor vers 1985, cadeau de son mari qui l'avait payé près de 3000 \$.

- 72 Jean-Pierre Bélanger, «Les mentions relatives au Bas-Saint-Laurent et à la Gaspésie dans les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1834-1910)», *L'Estuaire*, vol. 14, n° 1 (1992), p. 8-19.
- 73 Jacques Frenette, «Commerce de fourrures et compétition à Betsiamites de 1850 à 1880», *The Canadian Journal of Native Studies*, vol. 7, n° 1 (1987), p. 41-56.
- 74 Bélanger, «Les mentions relatives au Bas-Saint-Laurent et à la Gaspésie», art. cité, p. 12.
- 75 *Ibid.*, p. 9.
- 76 *Ibid.*, p. 11.
- 77 *Ibid.*, p. 12.
- 78 Frenette, «Commerce de fourrures et compétition à Betsiamites», art. cité, p. 46.
- 79 Bélanger, «Les mentions relatives au Bas-Saint-Laurent et à la Gaspésie», art. cité, p. 8-19.
- 80 Une informatrice parle de son grand-père qui «chassait» avec sa *sleigh* en hiver et qui commerçait sur le Saint-Laurent pendant la belle saison, ajoutant qu'il importait probablement de l'alcool de Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans le même sens, une informatrice originaire de Matane rapporte que son grand-père, vers 1915, partait sur la Côte-Nord en hiver, trapper avec «les Indiens». Au printemps, et jusqu'en octobre, il commerçait sur le Saint-Laurent avec sa goélette, entre Québec où il livrait aussi du bois et ramassait de la marchandise à vendre ou à échanger, la Côte-Nord et son port d'attache des Méchins. La pratique semble donc avoir perduré jusqu'au début du 20^e siècle.
- 81 Michaud, *Les Gardiens des portages*, ouvr. cité, p. 190 et 199. Cette situation concorde tout à fait avec celle que rapportent Johnson et Martijn pour la même période, mais au Nouveau-Brunswick. Toutefois, Johnson et Martijn relatent que faute de ressources et d'accès, des Wolastoqiyik se retranchent au Bas-Saint-Laurent («Les Malécites et la traite des fourrures», art. cité, p. 29). Quant à Speck et Weddell, ils situent la chasse et le piégeage des Wolastoqiyik, du Nouveau-Brunswick et du Maine jusqu'au lac Saint-Jean («Report on Tribal Boundaries and Hunting Areas of the Malecite Indian», art. cité, p. 369).
- 82 *Nta'tugwaqanminen – Notre histoire: L'évolution des Mi'gmaqs de Gespe'gewa'gi*, Ottawa/Halifax, Les presses de l'Université d'Ottawa/Fernwood Publishing, 2018, p. 108-109.
- 83 Speck et Weddell, «Report on Tribal Boundaries and Hunting Areas of the Malecite Indian», art. cité, p. 361.
- 84 Rouillard, *La colonisation dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé*, ouvr. cité, p. 16.
- 85 Maude Flamand-Hubert, «“L'homme en face d'une nature qui le repousse”: forêt et territoire dans la littérature de la première moitié du xx^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n° 3-4 (2015), p. 310.
- 86 La situation n'était guère mieux du côté de La Rédemption en 1936: «Il s'agissait d'un territoire incendié, où la compagnie Price avait antérieurement et à maintes reprises pratiqué de larges coupes forestières; où des colons de mauvaise foi, avec la connivence d'un influent personnage des environs, avaient achevé le pillage de la forêt et touchées sans les avoir méritées, des primes de défrichement. Le feu, comme il arrive presque fatalement en pareil cas, avait nettoyé les déchets, mais en brûlant une partie du sol arable. Il restait sur place quelques familles de pillards, s'appêtant à partir» (Émile Benoist, *Rimouski et les pays d'en bas*, Montréal, Les éditions du Devoir, 1945, p. 142).
- 87 Benoist, *Rimouski et les pays d'en bas*, ouvr. cité, p. 65.
- 88 Louis Coderre et Oscar Drouin, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937, Comté municipal de Matapédia*, rapport du ministère des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec, 1939, p. 28.
- 89 Boucher, Arseneault et Sirois, «La forêt préindustrielle du Bas-Saint-Laurent et sa transformation (1820-2000): implications pour l'aménagement écosystémique», art. cité, p. 61 à 69; Coderre et Drouin, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937*, ouvr. cité, p. 28.
- 90 Pascal Gagnon, *La pratique de la chasse dans le comté de Rimouski 1930-1980*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2002, p. 51.
- 91 À partir de 1867, la gestion faunique sur les terres de la Couronne tombe sous la juridiction des provinces. Deux gardes-chasse sont alors embauchés; dix ans plus tard, ils seront 21. Les droits de piégeage envers la Couronne ont été instaurés en 1917 (Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs du Québec, *L'historique de la Protection de la faune du Québec*, [En ligne.] [<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/protection-de-faune/historique/>] [consulté le 2 août 2019]). Mario Marchand, «La représentation sociale de l'espace traditionnel des autochtones par rapport à celle du territoire des allochtones: l'exemple de la forêt mauricienne, 1534-1934», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, n° 159 (2012), p. 567-582 et p. 578-579.
- 92 Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs du Québec, *Bilan de l'exploitation du castor du Canada (2014-2015)*, [En ligne.] [<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/bilan-exploitation-animaux-fourrure-2014-2015/>] (consulté le 29 mars 2018).

- 93 Coderre et Drouin, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937*, ouvr. cité.
- 94 Pelletier, *Témiscouata: synthèse historique*, ouvr. cité, p. 92. Pour un fermier de Dégelis en 1938.
- 95 Louis Coderre et Oscar Drouin, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938, Comté municipal de Rimouski*, rapport du ministère des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec, 1939, p. 25.
- 96 Coderre et Drouin, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937*, ouvr. cité.
- 97 Une partie des fourrures provient d'élevages. Certaines sont exotiques, mais la très grande majorité émane toujours du piégeage (*The Canada Yearbook*, 1950, p. 482 et 486).
- 98 Témoignage archivé au Musée de la mémoire vivante (Saint-Jean-Port-Joli) qui demande à être validé. Déjà en 1960, la perspective diffère. Une peau de castor vaut jusqu'à sept fois moins cher (actualisé) que dans les années 1940.
- 99 Nicole Thivierge et Brigitte Gagnon, «L'est du Québec et la contrebande d'alcool», *Cap-aux-Diamants*, vol. 28, 1992, p. 48.
- 100 Jacques Ouzilleau (dir.), *Guide d'aménagement et de gestion du territoire utilisé par le castor au Québec*, Québec, Fondation de La faune du Québec, 2000, p. 23.
- 101 Office national du film du Canada, *Le castor d'Abitibi rapporte gros*, mention associée au photoreportage n° 49, 1956, Fonds du Musée canadien de la photographie contemporaine, Musée des beaux-arts du Canada, Bibliothèque et Archives, [En ligne.] [<https://photoreportages.ca/explore/photo-reportage-no-45-le-castor-d-abitibi-rapporte-gros>] (consulté le 3 mars 2020).
- 102 Nive Voisine, «Un écrivain dans les forêts du Témiscouata», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, n° 3 (1974), p. 26; Lovat Dickson, *Grey Owl, l'homme qui voulait être indien*, [s.l.], Aurora, 1977.
- 103 Parmi ses ouvrages très populaires se trouvent *Pilgrims of the Wild (Un homme et des bêtes)*, *The Men of the Last Frontier (La dernière frontière)*, écrit dans le Témiscouata, et *The Adventures of Sajo and her Beaver People (Sajo et ses castors)* publiés respectivement en 1934, 1931 et 1935, et réédités ensemble en 2001.
- 104 L'historien Mario Marchand réfute aussi la thèse du déclin des ressources fauniques en Mauricie, au profit de celle de l'appropriation de la forêt. («La représentation sociale de l'espace traditionnel des autochtones», art. cité, p. 567-582 et p. 578-579).
- 105 Serge Courville, *Introduction à la géographie historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 187.
- 106 Michaux, «Le paradigme de l'indigénisation appliqué aux Malécites de Viger», art. cité, p. 40.
- 107 Madeleine Ferron et Robert Cliche, *Les Beaucerons ces insoumis*; suivi de *Quand le peuple fait la loi*, Montréal, Hurtubise HMH, 1982, p. 182.
- 108 Michaux, «Le paradigme de l'indigénisation appliqué aux Malécites de Viger», art. cité, p. 41.
- 109 *Ibid.*, p. 40.
- 110 John Sutton Lutz, *Makúk. A New History of Aboriginal-White Relations*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008, p. 42.
- 111 Coderre et Drouin, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938*, ouvr. cité, p. 13, 21 et 24. L'expression ancienne signifie engraisser les champs avec de la matière organique.
- 112 Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, ouvr. cité, p. 96.
- 113 Robert Gagnon et Marcel Lacasse, *Aspects socio-économiques du piégeage au Québec*, Québec, rapport du Gouvernement du Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1979, p. 10, 19, et 35.
- 114 *Ibid.*, p. 48.
- 115 Société d'histoire et de généalogie de La Matapédia, *Inventaire du patrimoine immatériel de la Matapédia*, 2014, p. 59.
- 116 Diverses sources consultées le rapportent, soit un informateur qui commerçait entre Dégelis et le Maine, notre informateur de Saint-Donat, et un article qui mentionne que «vers 1933, un Micmac de Restigouche, Peeter Labôbe, qui campait en bordure de la route de Les Hauteurs à Saint-Gabriel, parcourait les rangs de la paroisse pour vendre les paniers d'osier qu'il confectionnait» (Marcel Leblanc, «Mont Commis ou Mont Camille?», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 14, n° 2, [1991], p. 12.)
- 117 À l'instar de l'écrivain Marcel Leblanc, les informateurs des hauts-pays réfèrent au Keswick pour désigner un territoire plus ou moins défini de l'arrière-pays bas-laurentien et du nord du Nouveau-Brunswick. Le nom est officiellement attesté dans la toponymie régionale, tout comme celui de Kedgwick qui lui est phonétiquement apparenté. La rivière Keswick est un affluent du fleuve Saint-Jean (Wolastoq), dans lequel elle se jette d'ailleurs tout près d'un village nommé Keswick, situé à l'ouest de Fredericton. Le nom Kedgwick, quant à lui, est associé à deux lacs situés au sud-est de Rimouski et à une rivière qui sillonne un territoire à cheval entre le Nouveau-Brunswick et le Québec et se jette dans la rivière Restigouche, de même qu'à une petite agglomération située près de Saint-Quentin, au Nouveau-Brunswick. Ces différents cours d'eau et

L'Estuaire

agglomérations se situent sur un territoire traditionnellement occupé notamment par les Wolastoqiyik ou les Mi'gmaqs.

118 Un informateur rapporte avoir bénéficié d'une bonne pièce de viande, le reste ayant rapidement disparu sous la neige avant l'arrivée du garde-chasse. Un autre

juge que les gardes-chasse étaient tous alcooliques et qu'ils fermaient les yeux moyennant un peu d'alcool. Un autre raconte que le fils du garde-chasse venait jouer chez lui et, lorsqu'il rentrait à la maison, racontait à son père avoir plumé le voisin aux cartes alors que ce dernier était plutôt parti chasser (braconner).